

S'informer sur le traitement post-exposition - Fiche conseil

Le médecin a estimé que vous présentiez un risque d'être contaminé par le VIH et a décidé de vous prescrire un **traitement post-exposition (TPE) pour réduire ce risque**.

Ce traitement permet de réduire très fortement le risque de contamination sans le faire disparaître complètement. Pour être pleinement efficace, le traitement **doit être pris tous les jours durant 30 jours**. N'arrêtez jamais votre traitement sans l'avis préalable d'un médecin.

Dans certains cas, le médecin peut décider de vous prescrire un traitement pour 2 à 4 jours en attendant une réévaluation au cours d'une seconde consultation. Au cours de cette seconde consultation, il pourra être décidé d'interrompre le traitement, de le poursuivre pour une durée totale de 30 jours ou de le remplacer. **Il est indispensable de vous rendre à cette seconde consultation et de ne pas interrompre le traitement entre-temps**. Pour préparer cette seconde consultation, essayez de récupérer un maximum d'informations sur la personne source avec son consentement (date de son dernier dépistage pour le VIH et les hépatites B et C, résultats de charge virale si elle est séropositive, traitements éventuels...).

Le traitement peut parfois entraîner des troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales, flatulences), des maux de tête, des vertiges, des rêves anormaux, des insomnies, une fatigue, une somnolence, une éruption cutanée, une dépression, une atteinte rénale.

Ces effets diminuent en général au bout de quelques jours. Il ne faut pas hésiter à en parler avec le médecin, il peut ajuster le traitement ou vous prescrire des médicaments pour atténuer les effets secondaires. **N'arrêtez pas le traitement sans l'avis d'un médecin**.

Il est primordial de respecter les mesures suivantes :

- le traitement doit être débuté dès que possible, au mieux dans les 4 heures suivant l'exposition et au plus tard dans les 48 heures,
- ne prenez aucun nouveau médicament sans l'avis d'un médecin pendant toute la durée du traitement post-exposition ; le risque d'interaction médicamenteuse est important,
- utilisez un préservatif pour tous vos rapports jusqu'aux résultats de la sérologie qui sera effectuée à 3 mois ; le traitement peut masquer une éventuelle infection, seul le résultat de la sérologie réalisée 3 mois après l'exposition permettra d'éliminer une infection,
- ne faites pas de don du sang ou de plasma au moins jusqu'au résultat de la sérologie effectuée 3 mois après l'exposition,
- si vous êtes une femme : évitez de commencer une grossesse ou d'allaiter jusqu'à l'obtention du résultat de la sérologie effectuée 3 mois après l'exposition,
- ne manquez pas les prises de sang et les consultations de suivi.

Le TPE est remboursé à 100 % par l'Assurance Maladie. Les consultations médicales et les examens sanguins sont remboursés à hauteur de 65-70 %.

C'est une période angoissante et stressante pour qui que ce soit. N'hésitez pas à poser toutes vos questions, à parler de ce que vous ressentez à un professionnel de santé.

Vous pouvez également, à tout moment, contacter le numéro vert de **Sida Info Service au 0 800 840 800 : appel anonyme, confidentiel et gratuit**.